



Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

S²LO

ID : 064-200067262-20240125-240125_04_MOB-DE

TRAVAUX D'AMENAGEMENT AXE BARTHOU / REVOL

BILAN FINANCIER ESTIMATIF

1 - COUT GLOBAL DE L'OPERATION HT

MAITRISE D'OEUVRE :		217.931,66 €
MARCHE DE TRAVAUX :		2.301.567,19 €
Lot 1 : Aménagement de voirie	1.207.604,27 €	
Lot 2 : Réseaux divers	359.504,21 €	
Lot 3 : Aménagements paysagers et mobilier urbain	100.030,76 €	
Lot 4 : Etanchéité et aménagement Belvédère	398.427,95 €	
Lot 5 : Renforts et structures	76.000,00 €	
Lot 6 : Gros œuvre-Maçonnerie-Enduits extérieurs	160.000,00 €	
ARCHEOLOGIE DE PREVENTION :		115.023,55 €
		<hr/>
		2.634.522,40 €

2 – PART MOBILITE

MAITRISE D'ŒUVRE (au prorata du coût du marché de travaux) 129.987,14 €

TRAVAUX :

• Terrassement et voirie		1.172.566,89 €
1- Installation de chantier	64 243,56 €	
2- Terrassement de voirie	142 636,95 €	
3- Travaux de voirie et trottoirs	862 180,67 €	
4- Travaux de bordures	43 299,00 €	
5- Mise à la côte des existants	60 206,71 €	
• Traitement des surfaces		57.960,00 €
Bordures, sable stabilisé, pavés, dallages		
• Signalisation		9.008,28 €
1- Travaux de signalisation horizontale de voirie	1 902,34 €	
2- Travaux de signalisation verticale de voirie	7 105,94 €	
• Aménagement de voirie		133.253,63 €
1- Eclairage public	118 085,60 €	
2- Mise en place d'une borne escamotable	5 478,03 €	
3- Arceaux vélos	3 850,00 €	
4- Barrières et potelets	5 260,00 €	
5- Borne amovible	580,00 €	
		1.502.775,94 €

3 – FINANCEMENT MOBILITE

LIBELLES	MONTANT	FINANCEMENT PART MOBILITE	
		40 %	50 %
Maîtrise d'œuvre	129.987,14 €	51.994,86 €	
Terrassement et voirie	1.172.566,89 €	469.026,76 €	
Traitement des surfaces	57.960,00 €	23.184,00 €	
Signalisation	9.008,28 €		4.504,14 €
Aménagement de voirie	133.253,63 €		66.626,82 €
TOTAL	1.502.775,94 €	544.205,62 €	71.130,96 €

FINANCEMENT PART MOBILITE : 615.336,58 €

4 – PLAN DE FINANCEMENT

DETR 2021 (bâtiment Rouso et Belvédère) :	163.230,00 €
DETR 2023 (renaturation) :	215.666,00 €
FONDS VERT (requalification axe Mobilité et renaturation) :	110.327,00 €
DEPARTEMENT (soulte Aménagement Révol) :	58.192,50 €
CCHB (mobilité) :	615.336,58 €
VILLE (autofinancement)	1.471.770,32 €
	2.634.522,40 €

5 – TAUX D'AUTOFINANCEMENT DE L'OPERATION

Coût global de l'opération	2.634.522,40 €
Reste à charge :	1.471.770,32 €
	Soit 55,86 %

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

S²LO

ID : 064-200067262-20240125-240125_04_MOB-DE



Mairie d'Oloron Sainte-Marie
2, place Clémenceau
CS 30138
64404 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

REVITALISATION DU CENTRE VILLE

AXE BARTHOU / REVOL

PRESENTATION DU PROJET

OBJECTIFS

- Requalification et redynamisation du centre-ville : potentiel économique et touristique
- Circulation partagée et sécurisation de la pratique des déplacements doux
- Création itinéraires cyclables sécurisés
- Aménagement d'un îlot de fraîcheur

CONTEXTE / JUSTIFICATION / HISTORIQUE

Aux portes des vallées pyrénéennes, la Commune d'Oloron Sainte-Marie, commune de centralité de 11.000 habitants, est partie intégrante du bassin de vie de 33.000 habitants que constitue le piémont béarnais.

Au cœur d'un pôle d'activité économique et industrielle, Oloron, sous-préfecture du Département des Pyrénées Atlantiques, draine un territoire rural étendu, ce qui lui confère un positionnement de pôle intermédiaire dans le maillage des villes du département.

Le Schéma de Coopération Territoriale en cours de réalisation démontre la place centrale d'Oloron Sainte-Marie et de son centre-ville dans le développement du territoire du Haut-Béarn.

La situation géographique de la Ville a induit une organisation spatiale sur trois quartiers anciens qui ont connu un développement urbain résidentiel entraînant un effet concurrentiel sur le centre-ville moins accessible. De plus, la Route Nationale 134 qui traverse le centre-ville et qui constitue l'axe principal est aujourd'hui une voie de transit qui participe à la déprise immobilière.

Ainsi, la césure marquée entre les quartiers du centre ancien et les quartiers périphériques plus recherchés par les actifs, et la vacance immobilière qui prend du terrain sont une préoccupation majeure dans le développement démographique et l'amélioration de l'attractivité du centre-ville, lequel connaît une dévitalisation marquée malgré des efforts en matière de développement urbain (médiathèque intercommunale, salle de spectacle, voie de contournement, valorisation du patrimoine, labellisation Art et Histoire...).

Il est à noter que le centre ville propose une offre commerciale qui est peu ou pas représentée ailleurs sur le territoire. Cependant, les locaux commerciaux du centre ville sont soumis à la concurrence des pôles commerciaux périphériques. Des zones sont particulièrement préoccupantes, et notamment la Rue Louis Barthou. Une image négative de la centralité oloronaise a pour effet de ne pas donner l'envie à des porteurs de projet de réhabiliter le centre, à la population d'investir et pratiquer le centre ville et à des commerçants de s'y installer.

Un plan d'action globale visant à relancer l'attractivité et le dynamisme du centre-ville s'est construit depuis quelques années :

- Définition d'une aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP),
- Définition d'un Secteur Patrimonial Remarquable (SPR),
- Mise en place d'une Opération Façades,
- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Rénovation urbaine,
- Réalisation d'une étude portant sur la construction d'une vision globale et d'une feuille de route pour le projet de développement du territoire d'Oloron Sainte-Marie,
- Réalisation d'un plan de référence.

Ce plan de référence, dont l'élaboration a été confiée au Cabinet d'architecture Mariette Marty et associés, a permis de définir un projet urbain global et une stratégie en terme de circulation, d'organisation du stationnement et de traitement spécifiques des espaces publics structurants.

Il offre un cadre d'intervention sur plusieurs années en tenant compte des usages et des enjeux d'image. Le principe général d'intervention est de dégager les priorités pour la requalification des espaces publics, les thématiques du projet urbain étudiées dans ce plan de référence étant :

- La valorisation du patrimoine bâti et paysager,
- L'aménagement des espaces publics avec le développement des modes doux (passerelles, liaisons cyclables...);
- L'amélioration du cadre de vie avec un plan d'embellissement des espaces emblématiques.

Afin de conforter les actions engagées en faveur de la politique de revitalisation du centre-ville, enjeu majeur pour la commune et pour le territoire du Haut-Béarn, la commune a candidaté à l'appel à projets lancé par l'Etat pour redynamiser les cœurs de ville en souffrance et a obtenu le Label «Petites Villes de demain » en mars 2021. De plus, elle est signataire d'une Opération de Revitalisation de Territoire depuis novembre 2022.

La revitalisation du centre-ville passe par la requalification des espaces publics et le développement de la mobilité douce.

La collectivité a ainsi pour objectif de développer la pratique du vélo, de donner une place prépondérante aux piétons et de mettre en œuvre une circulation partagée. Des itinéraires structurants, s'intégrant dans un projet global de schéma cyclable à l'échelle de l'intercommunalité, permettront de relier les quatre quartiers historiques d'Oloron Sainte-Marie.

Ce projet s'inscrit dans une politique cyclable validée en décembre 2015 par un Plan vélo et s'intègre au schéma cyclable élaboré à l'échelle de l'EPCI dans le cadre du projet Cycl'O Béarn de l'AAP Vélos & Territoires.

Les aménagements cyclables existants sur la Commune sont peu développés et peu sécurisés. La mise en place des itinéraires structurants permettra justement de palier à ce manque en desservant à la fois les zones résidentielles, les zones d'activités (dont l'entreprise Lindt, Usine Laulhère), le centre-ville, les écoles, collèges et lycées, ainsi que les pôles multimodaux.

Le plan de référence de requalification urbaine dans le centre-ville a permis de disposer d'un chiffrage précis des aménagements intégrant ces itinéraires qui comprennent à la fois des aménagements cyclables et des zones de circulation apaisées.

Dans un premier temps, la collectivité souhaite se concentrer sur l'axe majeur de son centre-ville formé par l'axe Barthou – Révol, reliant les quartiers Sainte-Marie et Notre Dame.

Des travaux de canalisations gaz ayant eu lieu en 2021 et 2022 dans cette rue, l'objectif est donc de profiter de ce désagrément pour en faire une opportunité.

Le projet consiste à ouvrir la rue en créant un belvédère sur le gave, à aménager une circulation partagée favorisant la mobilité douce, à prendre en compte les objectifs de transition énergétique en créant un îlot de fraîcheur. L'équipe de maîtrise d'œuvre, en charge du projet, intègre un paysagiste qui travaille autant que possible à la végétalisation de la rue et à la réalisation d'un espace planté en lieu et place du Belvédère, avec pour objectif de penser des espaces publics rendant des services éco-systémiques.

La réalisation de ce projet participera pleinement au développement de l'attractivité tant commerciale que touristique de cette artère.

DESCRIPTION

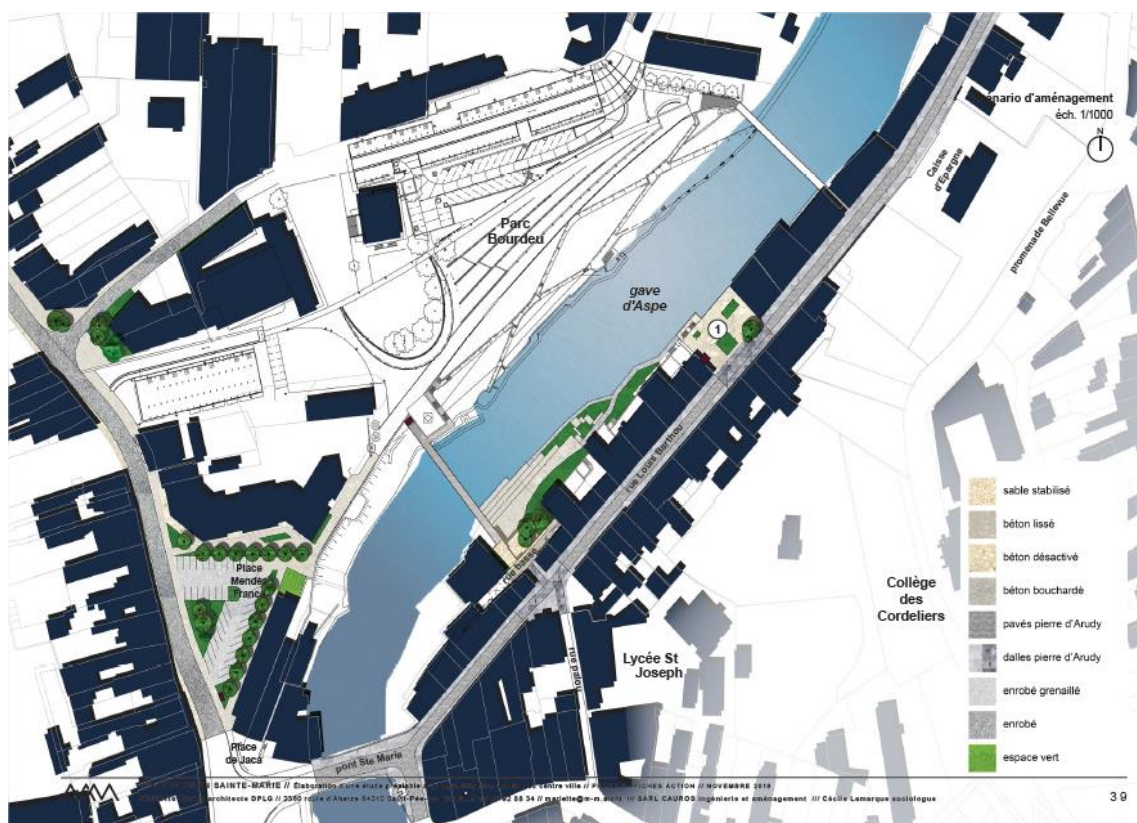
Les rues sont partagées entre les différents modes de déplacements. Zone de rencontre limitée à 20km/h, la circulation des véhicules est maintenue mais le statut de la zone et le caractère des traitements de sols donnent la priorité aux piétons et déplacements doux.

Seuls quelques stationnements livraisons sont aménagés, sachant qu'un nouveau parking est créé rue Labarraque et que la passerelle permet de rejoindre aisément le parking de la Poste et le parking de la Sous-préfecture.

Cet espace public est réaménagé avec des matériaux nobles et naturels (pierres d'Arudy ou assimilées, sable stabilité, béton désactivé, végétalisation et espaces verts...).

En partie centrale de la rue Barthou, la superstructure de l'immeuble Rouso est démolie. Les étages supérieurs disparaissent pour dégager une place publique formant un espace végétalisé. Des jeux pour enfants et du mobilier urbain seront mis en place, des terrasses de cafés pourront venir s'y installer, le tout pour favoriser le « vivre ensemble ».

Il est à noter que le choix de ces aménagements est issu d'une concertation citoyenne activement menée par la Ville.



CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION DU PROJET :

Durée : 14 mois

Début d'exécution prévu : avril 2023

Fin d'exécution prévue : juin 2024

Projection aménagement de l'espace public Rue Barthou

